



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177345

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/2011

Forme juridique : SARLU

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MULHOUSE 533561510

Siret : 533 561 510 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 403148

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10392774004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10392774004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Raison sociale : ENERGIES SERVICES

Sigle : ENERGIES SERVICES

6 RUE DE L'OBERLACH

ZI EUROPE

68520 BURNHAUPT LE BAS

Téléphone : 03 89 33 91 11

Portable :

Site Internet :

E-mail : g.greter@energies-services.fr

Responsabilité légale :

GRETER GUILLAUME GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/04/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	22/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	22/04/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/04/2021
o Chaudière bois	22/04/2021
o Poêle ou insert bois	22/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/04/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.